

Fil infos

RÉGION OCCITANIE | Biotechs - Santé | 23/11/2017

Aviitam va signer avec les CHU de Montpellier et Toulouse



Le docteur Vincent Attalin, cofondateur avec le professeur Antoine Avignon de la société Aviitam a été accompagné par le Bic de Montpellier Métropole. La société est désormais implantée dans le bâtiment du Centre Européen de Recherche sur le Mouvement Humain Euromouv (Montpellier).

L'entreprise de e-santé Aviitam (10 salariés, CA 2017 : 200 k€, Montpellier) développe un carnet de santé intelligent qui propose aux médecins une plateforme sur l'état de santé et le mode de vie des patients. « Nous faisons gagner de l'argent aux établissements en leur permettant de facturer des actes supplémentaires, explique Vincent Attalin. Grâce aux données que nous collectons, nous détectons les maladies en amont. » Depuis 15 jours, Aviitam est référencée par l'Ugap (Union des groupements d'achat public). « Cela permet aux établissements publics d'acheter notre solution sans avoir à faire d'appel d'offres », se réjouit le cofondateur. Vincent Attalin annonce à ce titre la signature imminente de contrats avec les CHU de Montpellier et de Toulouse. Selon les estimations du dirigeant d'Aviitam, en proposant une détection des malnutritions, les CHU de Montpellier et de Toulouse vont facturer respectivement 6 et 8 M€ d'actes supplémentaires.

Les dirigeants envisagent de réaliser une levée de fond de près de 2 M€ mi-2018 pour se déployer commercialement sur d'autres pathologies que la malnutrition. Deux autres solutions, l'une sur la télésurveillance, l'autre sur la téléconsultation devraient être lancées également en 2018.

Nelly Barbé / barbe@lalettrem.net